

DEC122282INSHS

Décision portant Cessation de fonctions et nomination du directeur par intérim et du directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°7234 intitulée : « Centre d'économie de Paris Nord-CEPN »-Monsieur David FLACHER directeur par intérim et de Monsieur Luc MARCO directeur adjoint par intérim.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 11A004DSI en date du 4 janvier 2011 portant création de l'unité mixte de recherche n°7234 intitulée Centre d'Economie de Paris-Nord-CEPN et nommant M Damien BESANCENOT, directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Damien BESANCENOT, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 12 juillet 2012.

II. A compter de cette même date, M. David FLACHER Maître de conférences à l'Université de Paris 13, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2012.

Article 2

I est mis fin aux fonctions de M Bruno JETIN, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 12 juillet 2012.

II A compter de cette même date, M. Luc MARCO, Professeur à l'Université de Paris 13, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2012.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand